



Déclaration Liminaire

Comité Social d'Administration Local - Formation Spécialisée du 17 octobre 2024

Madame la Présidente,

Le gouvernement de Michel Barnier a présenté jeudi dernier, le projet de loi de Finances pour l'année 2025. Comme annoncé, le gouvernement prévoit un effort de 60 milliards d'euros dont la plupart va se faire sur le dos des salariés, des retraités et des services publics.

Comme toujours, le ministère des Finances sera exemplaire dans la cure d'austérité avec la reprise des suppressions d'emplois et des coupes budgétaires drastiques.

Vendredi dernier, la secrétaire générale du ministère a présenté les grandes lignes de ce projet de loi de Finances pour 2025 et les conséquences à venir pour Bercy, ses missions et ses agents.

Pour la secrétaire générale, ce projet de loi de finances qui a pour objectif la maîtrise des dépenses, est constitué de choix forts et d'économies à réaliser.

Sur les 40 milliards de dépenses en moins, 20 milliards de restrictions seront exigées de l'État, dont 5 seront réparties au cours du débat parlementaire.

S'agissant des emplois, la DGFIP prévoit une suppression de 550 postes !

Le secrétariat général estime que ces suppressions d'emplois sont nécessaires dans le contexte actuel, même si ces diminutions de postes devront entraîner une mise en cohérence pour l'exercice des missions.

Les crédits de fonctionnement sont en augmentation à la DGFIP pour l'informatique et la sécurité des agents mais ils baissent pour les dépenses immobilières, les projets seront rééchelonnés (– 60 millions pour 2025).

Madame la Directrice, vous présidez aujourd'hui votre première Formation Spécialisée à la DDFIP de la Somme, une formation qui a pour centre de préoccupation notamment l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

Aussi, la CGT Finances Publiques tient donc à vous faire part de l'exaspération des agents des Finances Publiques de la Somme quant aux suppressions d'emplois, synonymes d'encore plus de surcharges de travail, de pression et de fatigue. Quand cela va-t-il cesser ?

La CGT Finances Publiques de la Somme constate qu'enfin, les agents sont associés aux différents projets de réaménagements de service. Mais qu'en penser ? Peut-on vraiment poursuivre ces projets de réaménagement compte tenu de la baisse des dépenses immobilières annoncées ?

Pour la CGT, ce projet de loi de Finance n'est pas une surprise mais un scandale.

C'est l'austérité à tous les étages pour rattraper des décisions politiques qui ont entraîné une baisse des recettes de l'État au profit des plus riches.

Ce n'est pas aux travailleurs de payer la note !

Pour la CGT, ce projet de loi de Finances est constitué de nombreuses mesures régressives inacceptables. Au contraire, il faut un PLF porteur d'investissements massifs dans nos services publics et nos infrastructures pour préparer l'avenir.

Pour financer un tel budget, la CGT propose une réforme fiscale qui permettrait plus de justice fiscale avec notamment le rétablissement des impôts pour les entreprises (impôt sur les sociétés et CVAE), une taxation dissuasive des dividendes et des rachats d'actions, le rétablissement de l'impôt sur la fortune, une meilleure progressivité de l'Impôt sur le Revenu, la suppression de la TVA sur les produits de 1^{re} nécessité, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale (90 milliards annuels), la conditionnalité des 175 milliards d'aides publiques annuelles aux entreprises et l'élargissement de la taxe sur les activités polluantes pour inciter à la transition écologique.